



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

Déclaration sur dossier CST du 26 Novembre 2025

Dossier en com - RAPPORT ÉGALITÉ HOMME-FEMME

Tout d'abord, sur ce dossier, l'UNSa souhaite rappeler avec force que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes n'est pas une option, ni un horizon lointain : c'est une obligation légale, un principe républicain, et un impératif de justice sociale.

La Ville de Marseille a adopté un plan d'action 2024-2026 ambitieux, fondé sur la Charte européenne de l'égalité. Nous saluons cet engagement et le cadre qu'il fournit : actions en matière de ressources humaines, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, mixité des métiers, égalité salariale, dispositifs de prévention, et amélioration de la conciliation des temps de vie.

Cependant, entre les intentions et la réalité vécue par les agentes et les agents, un écart persiste. Et c'est précisément notre rôle, en tant qu'organisation syndicale, de le rappeler et d'exiger qu'il se réduise.

De manière générale dans la fonction publique territoriale comme dans notre collectivité, les écarts existent encore :

- écarts de rémunération à postes équivalents,
- filières très féminisées moins valorisées,
- accès plus difficile à certains grades ou responsabilités,
- temps partiel subi affectant la carrière des femmes.

L'UNSa rappelle que l'égalité réelle ne se décrète pas : elle nécessite un pilotage strict, des données transparentes, et des mesures correctives concrètes.

C'est dans ce cadre là qu'au delà des données issues du RSU, nous demandons :

- une analyse fine des écarts de carrière et de rémunération, avec des données quantifiées et chiffrées car vous nous exposez avoir fait une étude sur 7 métiers qui a donné lieu à des revalorisations sur deux métiers mais sans éléments supplémentaires,
- des plans de rattrapage pour les filières féminisées,
- des actions de formation et de sensibilisation obligatoires pour les encadrantes et encadrants.

Concernant la Lutte contre les violences sexistes et sexuelles, nous saluons les dispositifs mis en place par la Ville. Cependant, nous insistons sur plusieurs points :

- la communication sur les procédures doit être constante,
- un suivi doit être garanti pour chaque signalement,
- les encadrants doivent être formés sur ce sujet systématiquement,
- les agentes victimes doivent être protégées sans délai.

Aucune peur, aucune pression hiérarchique, ne doit empêcher une agente de signaler une situation de violence ou de discrimination.

Sur le sujet de la conciliation vie professionnelle - vie personnelle l'égalité passe notamment par un accès équitable aux aménagements de poste, des mesures facilitant la parentalité, dont le télétravail, et une attention particulière au temps partiel subi, qui touche majoritairement les femmes et qui pèse durablement sur leur carrière.

Ces inégalités structurelles doivent être réduites.

Nous le disons clairement : notre collectivité dispose aujourd'hui d'un plan et d'orientations solides, mais l'égalité réelle dépend de leur application concrète, de leur suivi, de leur évaluation et des moyens engagés.

L'UNSa salue les avancées, mais sollicite des résultats concrets, mesurables et visibles pour toutes et tous.

En conclusion, notre organisation syndicale restera engagée et exigeante car l'égalité femmes-hommes est une priorité. Elle est un levier d'amélioration des conditions de travail, de modernisation de la collectivité, et de justice sociale.

Nous avons également bien noté que l'administration a accédé à notre demande de retrait des éléments qui ne concernaient pas cette instance et qui étaient présents dans le projet de rapport qui nous avez été présenté en réunion préparatoire.

Merci de votre écoute.